

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 9 (2007)
Heft: 3

Artikel: Par ici la descente!
Autor: Donzel, Raphael / Sandmeier, Noëmi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



► Le vélo de montagne. Une discipline jeune qui doit encore se débarrasser de certains préjugés. ◁



Par ici la descente!

Vélo tout terrain // Plusieurs sports de montagne cohabitent non sans mal dans un espace restreint. Une association bernoise projette l'aménagement de pistes de mountainbike pour régler les conflits.

Raphael Donzel

► La Suisse, pays de montagnes, terre promise des randonneurs en été et des adeptes des sports de neige en hiver. Un cliché bien suranné. De nombreuses activités se sont depuis quelques années invitées sur les hauteurs helvétiques, que ce soit dans les airs (parapente, aile delta), sur les cours d'eau (canyoning) ou à travers alpages et forêts (VTT). Cet afflux de nouvelles pratiques n'est pas resté sans effet, ni sans étincelles entre les différents usagers de ces espaces dits de liberté.

Tête et corps fortement protégés, une cuirasse de guerriers prêts à partir au combat, les passionnés de descente en VTT sont bien placés pour en parler. Les critiques, ils en essuient. «Notre équipement dégage à tort une certaine agressivité, concède Noëmi Sandmeier, biker et membre de l'association «trailnet». Ce sport est relativement jeune, les gens ne comprennent pas vraiment ce que nous faisons.»

► Il nous est arrivé de retrouver des branches posées volontairement au milieu des pistes. ◀

Levée de boucliers

Les échauffourées entre promeneurs et ces vététistes d'un genre nouveau sont aussi nombreuses que les motifs de cette discorde. Dégâts à la flore, dérangements de la faune, dégradation des sols, mais aussi dangers aux abords des chemins de croisement, dus à une vitesse jugée excessive. L'ire suscitée par cette situation prend parfois des dimensions dommageables. «Il nous est arrivé de retrouver des branches posées volontairement au milieu des pistes», regrette Noëmi Sandmeier. Sans conséquences tragiques à ce jour.

En 2004, dans la forêt au-dessus de Bienne, ce conflit larvé aurait toutefois pu accoucher d'un drame. Des câbles tendus entre des arbres par des promeneurs exaspérés avaient causé l'accident d'un amateur de sensations fortes, sorti indemne mais quitte pour une grosse frayeur.

Pistes illégales

La topographie de la Suisse assure aux fans de VTT une multitude de destinations: «Crans-Montana, Scuol, Laax ou encore le Wirihorn sont reconnues loin à la ronde pour avoir accueilli des compétitions officielles», commente Noëmi Sandmeier. D'autres contrées emboîtent le pas et proposent des pistes permanentes. Entre Marcolin et Bienne, comme dans bien d'autres endroits, la pratique du VTT en forêt est en revanche encore illégale. La loi interdit ce type d'activités sur des chemins forestiers non goudronnés. «De nombreuses pistes sauvages ont été façonnées au gré des passages des vététistes, avec les inconvénients que cela comporte en termes de sécurité et de protection de l'environnement», explique Noëmi Sandmeier. Fort de ce constat, l'association «trailnet» a décidé de légaliser la situation, comme elle l'a déjà fait au Gurten, au-dessus de Berne, en construisant une piste permanente.

«Tous les acteurs ont été contactés, note Noëmi Sandmeier, responsable du projet Biel Trail. Les autorités mais aussi les différents offices de protection de la faune et de la flore.» Des oppositions ont été adressées, tant de la part de privés que des pouvoirs publics; à chaque fois des solutions ont été trouvées. Le permis de construire a depuis été accordé et la piste devrait être inaugurée cet automne.

Une solution écologique

Selon les responsables du présent projet, la réalisation d'une piste réservée aux amateurs de VTT sert les intérêts de l'environnement, des vététistes et des non-cyclistes. «Le tracé, prévu pour des sportifs confirmés et des débutants, canalisera les bikers sur un seul tronçon, indique Noëmi Sandmeier. Les tronçons sauvages perdront de leur attrait et seront rendus à la nature.» Plusieurs mesures, par exemple, ont été prises pour assurer la sécurité de tous les usagers. La piste comprendra des chicanes aux abords des chemins obligeant ses utilisateurs à ralentir fortement.

Composés de plusieurs éléments techniques – obstacles, sauts, bosses et virages artificiels –, les deux kilomètres (env.) du parcours sont devisés à un montant de 110 000 francs, à la charge de «trailnet». Des vététistes

– en provenance d'un bassin délimité par Bâle, Zurich, Lucerne, Thoune et Yverdon – sont attendus chaque année sur les hauteurs de Macolin; une fréquentation qui pourrait affecter les fragiles relations de bon voisinage que souhaite tisser l'association. «L'afflux de personnes se régulera de lui-même, assure Noëmi Sandmeier. Les écoliers viendront l'après-midi, les régionaux en soirée et les personnes habitant plus loin le week-end.» //



Technique, équilibre, concentration, courage. Les vététistes sont loin de l'image de casse-cou qu'on veut leur faire porter.

Le point

Vers une meilleure compréhension

«Downhill» // La descente en VTT n'a pas toujours bonne réputation auprès des autres utilisateurs des espaces forestiers. Responsable du projet Bieltrail, Noëmi Sandmeier préconise une meilleure communication.

► **«mobile»: Quelles sont les mesures que votre association a prises pour améliorer l'image de votre sport auprès du public? Noëmi Sandmeier:** Notre sport ne jouit pas d'une grande notoriété. Les gens nous associent à de dangereux fous à vélo. Nous devons aller à leur rencontre pour qu'ils puissent comprendre ce qui nous plaît dans cette activité. Des journées d'informations ont déjà été organisées, d'autres suivront, notamment lors de l'inauguration de la piste entre Macolin et Bienne. Nous montrerons à cette occasion comment celle-ci aura été construite: à la force du bras, avec des matériaux naturels recueillis sur place. L'expérience a prouvé son efficacité par le passé. La méfiance laisse finalement la place à la compréhension et à une saine curiosité.

Est-ce que vos membres sont aussi sensibilisés à cette problématique? Tout à fait. Notre association s'est dotée d'un code de comportement (TrailRules). Le premier point stipule que chacun est responsable de ses actes et

qu'il s'engage à ne pas mettre en danger la sécurité des autres cyclistes et des piétons. Le deuxième point concerne l'équipement. Le vélo, mais aussi les protections, doivent être vérifiés et sans défaut. Le troisième point informe sur le comportement à adopter sur la piste et rappelle que les règles de circulation prévalent sur la route. Le quatrième indique les mesures à prendre en cas d'accident. Enfin, le dernier point se résume en trois mots: respecte la nature!

La piste étant ouverte à tout le monde, ces règles de comportement auront une portée somme toute limitée... Notre action ne se limite pas à ce seul code. Deux panneaux d'information seront placés en haut et en bas de la piste. Nous serons aussi régulièrement sur place et rendrons tous les bikers attentifs aux règles à adopter. Nous parlerons avec les jeunes qui débutent dans ce sport pour qu'ils respectent l'environnement et les gens. Informer est un rôle que nous devons assumer. //

► **Contact:** noemi@trailnet.ch
Site: www.trailnet.ch